



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 juin 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 17 juin 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 juillet 2003

**approbation du compte administratif 2002 : budget principal,
budgets annexes et budgets des régies à autonomie financière**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Jeanine BIMES.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Yannick TARDY donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Madame Andrée CHAREYRE, Conseillère Municipale Spéc.Adj.Quartier, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

Le Conseil Municipal délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2002 dressé par Monsieur Alain BAUDIN, Maire, en ce qui concerne le budget principal, les budgets annexes et ceux des régies à autonomie financière..

- après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice concerné,
- après avoir entendu l'exposé de Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, rapporteur,

arrête les résultats définitifs des comptes administratifs 2002 exécutés par fonction :

		RESULTATS CUMULES	
		Section de fonctionnement	Solde d'exécution d'investissement
BUDGET PRINCIPAL	- €	17 014 375,27	- 10 289 760,33
BUDGETS ANNEXES et REGIES A AUTONOMIE FINANCIERE :			
- EAU (M 49)	- €	942 437,13	- 264 822,53
- CREMATORIUM (M 4)	- €	140 490,78	65 382,45
- POMPES FUNEBRES (M 4)	- €	19 696,60	2 329,53
- LOTISSEMENTS (M 14)	- €	0,00	- 159 328,58
- ZAE (M 14)	- €	21 309,15	- 1 441 577,73
- CAMPING (M 14)	- €	24 456,30	9 894,43
- AMTPU (M 14)	- €	- 85 496,12	- 4 647,18

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- arrêter les résultats définitifs comme ci-dessus étant précisé que, compte tenu de la mise en place de l'euro à compter du 1^{er} janvier 2002, des écarts de quelques centimes avec les résultats du compte de gestion peuvent apparaître ; ce sont les résultats du compte de gestion 2002 qui seront repris en 2003.

Monsieur le Maire n'ayant participé ni au débat, ni au vote.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 1
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
La Conseillère Municipale Spéciale
Adjointe de Quartier

Andrée CHAREYRE